

**COMMUNE de LARAJASSE**

L'an deux mille neuf, le 09 avril à 20h30, le conseil municipal, dûment convoqué par Janine VIRICEL, Maire, en date du 05 avril 2009, s'est réuni en Mairie de Larajasse.

**Etaient présents :** Janine VIRICEL, Guy RAGEY, Claude GOY, Jean Marc BRUYAS, Patrick CHILLET, Jean Pierre AVENIER, Fabrice BOUCHUT, Anne Marie POIROT, Christiane FONT, Régis GUINAND, Josette FAYOLLE, Karine BARRON, Jérôme GUBIEN, Pascal CHILLET.

**Absents :** Jeannine PHILIS

**Excusés :** Jeannine PHILIS

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de séance :** Karine BARRON

**SEANCE DU 09 AVRIL 2009**

\*\*\*

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'approbation du compte rendu de la séance précédente en date du 12 mars 2009 est reconduit à la prochaine séance, les conseillers municipaux n'ayant pas pu en prendre connaissance plus tôt.

**N° 2009-022 : Budget communal – versement de subventions aux associations**

Madame le Maire explique que plusieurs demandes de subvention sont parvenues en mairie depuis le vote du budget et qu'il convient de les examiner, les dossiers présentant le bilan financier demandé.

Ainsi, Madame le Maire présente les demandes :

- de l'association des amis de Lamure et L'Aubépin, pour un montant de 200 €
- du club des Tilleuls, pour un montant de 200 €
- l'association de déneigement de Lamure, pour un montant de 600 €
- l'Araire, pour 2 abonnements d'un montant de 30 €

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions demandées.

Par ailleurs, l'association de gestion de la maison de retraite sollicite un tarif préférentiel pour son repas annuel, qui se déroule en semaine au pôle d'animation. Il est proposé que le montant de 150 € soit demandé à l'association de gestion de la maison de retraite pour cette année.

Pour : 10

Contre : 5

Adopté à la majorité absolue

Madame le Maire présente également des demandes de subvention diverses : espace jeunesse municipal de Saint Galmier, MFR Val de Coise, .. Mais le conseil municipal décide de ne pas attribuer de subvention. Néanmoins, concernant le projet associatif de l'espace jeunesse municipal de Saint Galmier et leur projet caritatif au Mali, la commune pourra leur prêter à un tarif préférentiel une salle pour l'organisation d'une de leur manifestation.

**Questions diverses**

**Jurés d'assises**

Il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises : Monsieur Jérôme GUBIEN procède au tirage des numéros de page puis à celui du numéro d'ordre. Sont ainsi désignés :

- Monsieur Pascal Jean MAZENCIEUX, domicilié 33 Allée des Jonquilles
- Monsieur Jean Baptise BRUYAS, domicilié Les Loives
- Monsieur Robert Marie Claude SERRAILLE, domicilié à Basson

### **Informations CDC**

Monsieur Jean Marc BRUYAS donne quelques informations relatives à la communauté de communes Les Hauts du Lyonnais :

- le conseil intercommunal a voté les budgets
- la redevance ordures ménagères augmentera d'un euro, passant de 47 € à 48 €, cette année
- l'entreprise Guy VILLARD va se rendre propriétaire de son atelier relias, en anticipant son rachat
- le maître d'œuvre pour le gymnase de Saint Martin en haut est retenu
- la subvention allouée à l'office du tourisme augmente de 2% et est de 98850 €
- un tourne à gauche sera aménagé sur la RD2 à hauteur de Grange Eglise.

### **Affaires touristiques**

Madame Christiane FONT et Madame Anne Marie POIROT font écho des actions de l'office du tourisme :

- visite de la ferme des Séchères à Basson le vendredi 17 avril, avec départ 14h00 en Mairie
- projet d'excursion à la journée avec des groupes ayant réservé leurs places, et déjeuner dans un restaurant du secteur
- deux sorties avec le club des véhicules anciens : circuit en randonnée de vieilles voitures, sur une journée et repas au restaurant (a priori 17 juillet et 21 août).

### **Commission bâtiments**

Monsieur Patrick CHILLET explique que plusieurs devis ont été demandés pour les travaux de mise en sécurité de la Villa Mary ; les portes-fenêtres et volets de l'épicerie sont installés ; le brûleur de la chaudière de L'Aubépin est changé.

Le syndicat des eaux refait la conduite d'eau potable de Vaudragon à Pins Pénéons, passant à un diamètre de 250. Ces travaux doivent débuter en juin ou juillet 2009 ; une discussion s'engage pour connaître le meilleur tracé à hauteur du pôle d'animation. Il est décidé de demander à l'entreprise exécutante de ne pas passer sur l'aire de jeux de la Gâise et le parking.

### **Commission voirie**

Monsieur Guy RAGEY explique que la maison du gardien a été sécurisée afin d'éviter que les enfants ne s'y introduisent et ne se mettent en danger.

Actuellement, les employés municipaux font l'enrobé à froid et bouchent les nids de poule. Guy RAGEY et Benoît BRUNET ont suivi une formation sur les produits phytosanitaires.

Le SYDER a confirmé un problème d'alimentation en électricité du hameau de Lamure ; l'alimentation est trop faible. Des solutions sont actuellement à l'étude.

Divers devis ont été demandés : contournement de l'étang de Lafay, élagage, ...

Enfin, le Centre de Gestion du Rhône a effectué sa visite bisannuelle de sécurité ; la sécurité du travail en hauteur doit être fortement revue. Un véritable effort a été fait sur les produits phytosanitaires. Il est confirmé que le permis poids lourds est nécessaire pour conduire un tracteur, ainsi que le CACES.

### **Affaires scolaires et communication**

Madame Claude GOY fait le point sur les réunions d'adjoints :

- Des permis de construire ont été déposés sur le lotissement Le Fressin
- Les permis de construire relatifs aux exploitations agricoles des Triffes, des Sources et des Sèches sont accordés.

La commission des écoles s'est réunie, et a notamment abordé le point du stationnement devant l'école à Larajasse : un traçage au sol a été réalisé pour l'emplacement du car, et il est demandé aux parents de ne plus stationner sur cette place et devant le monument aux morts.

La remise des prix pour les maisons fleuries aura lieu le 24 avril 2009 à 20h30 à L'Aubépin.

Une dotation globale d'équipement a été allouée à la commune pour 32 336 €, concernant la mise en sécurité de la Villa Mary.

En 2009, le dossier des amendes de police sera relatif aux trottoirs à L'Aubépin.

Le dossier cantine est mis en attente de rencontrer les responsables de l'association le 28 avril 2009 à 20h30.

### **Affaires sociales et sportives**

Monsieur Jean Pierre AVENIER explique que la salle des ports intercommunale, située aux Pinasses, sera inaugurée le 19 septembre 2009. (De fait, le voyage du conseil municipal est repoussé au 03 octobre 2009)

Deux personnes doivent se porter volontaires pour le défilé du comice des 4 cantons le 05 juillet à saint Laurent de Chamousset.

Le point info santé de Saint Symphorien sur Coise sera officialisé en septembre : il accueille les personnes en situation de santé délicate et les oriente vers les réseaux d'aide ou les professionnels spécialistes. Ce point info santé est chapeauté par le réseau action santé des Monts du Lyonnais.

Madame Josette FAYOLLE rend compte de la commission sociale de la CDC, qui a reçu les demandes de subventions des associations du secteur. Par ailleurs, la crèche de Saint Symphorien sur Coise accueille actuellement 24 enfants et souhaite en accueillir 30 en 2010. Un petit ralentissement de la fréquentation est actuellement constaté à saint Martin en Haut, du sans doute au ralentissement de l'activité économique.

Monsieur Jean Pierre AVENIER remplace Madame Josette FAYOLLE à la réunion de la commission sociale le 22 avril à 20h30.

### **Divers**

- ⇒ L'association « Les bruits du Pôle » souhaite se reformer.
- ⇒ La commission tourisme se réunira le 04 mai 2009 à 20h30.

- ⇒ Le déploiement des passeports biométriques dans le Rhône est en place depuis le 1<sup>er</sup> avril : les demandes de passeport ne sont plus traitées en Mairie. Il convient de se rendre soit à Saint Symphorien sur Coise, soit à Mornant.
- ⇒ La commune prêtera le parking du terrain de basket et le local des cantonniers (en cas de mauvais temps) à l'association Mont'en scène, qui rayonne sur la communauté de communes et qui a vocation à proposer des spectacles à la population.
- ⇒ Une subvention de 1 800 € a été accordée à la commune pour le dossier de plantation de haies.
- ⇒ Une demande est parvenue en communauté de communes pour l'établissement d'une cuisine professionnelle. En effet, un terrain viabilisé ou un hangar de 250 m<sup>2</sup> sont recherchés pour ce type d'établissement.
- ⇒ Madame le Maire s'est rendue en gendarmerie pour la traditionnelle journée d'inspection : la petite délinquance est en augmentation, et les effectifs de la gendarmerie stagnent. Les locaux actuels de la gendarmerie sont vétustes et petits.
- ⇒ La SDEI confirme par écrit que les exploitants agricoles utilisant l'eau du Rhône pour leurs bêtes doivent faire installer un compteur vert pour que soit défalquée la taxe d'assainissement sur leur facture.
- ⇒ Mme Florence DEL BRAVO a été recrutée pour remplacer Madame Géraldine NEEL, qui part à la fin du mois de mai.
- ⇒ Les études du conseil général sur le Haut Débit sont retardées de 3 semaines.

Fin de la séance 00h45.